

Pays : République Tchèque

Commission: Conseil de l'UE sur la Jeunesse et le Travail

Problématique: Comment l'Union européenne peut-elle faciliter l'intégration des jeunes sur le marché du travail, tout en promouvant simultanément la mobilité, l'inclusion et l'innovation sociale?

La République Tchèque est un pays enclavé d'Europe centrale, elle partage des frontières avec l'Allemagne au nord-ouest, la Slovaquie au sud-est, la Pologne au nord-est et l'Autriche au sud. La république tchèque a rejoint l'OTAN en 1999, l'Union européenne en 2004 et l'espace Schengen en 2007. Sur le plan démographique, la République Tchèque présente d'autres caractéristiques telles que la répartition de sa population par tranche d'âge. En effet, environ 15% de la population a entre 0-14 ans, les 15-64 ans représentent environ 63% et les 64 ans et plus représentent 20,6% de la population.

L'inclusion des jeunes sur le marché du travail constitue un enjeu fondamental pour l'UE. Porteurs de renouveau et acteurs du changement, ils incarnent l'avenir du continent. Il est donc nécessaire de les accompagner, de les former afin qu'ils puissent assurer leur épanouissement personnel et de lutter contre la précarité. Mais aussi qu'ils puissent dans le futur assumer pleinement leur rôle de citoyens et de dirigeants capables d'administrer les sociétés et de s'imposer face à la scène internationale. Depuis plusieurs années, l'UE a mis en place plusieurs mesures afin de favoriser un maximum l'insertion des jeunes dans le marché du travail. Telles que la Garantie pour la jeunesse (Youth Guarantee) en 2013 dans laquelle tous les pays de l'UE s'engagent à offrir aux jeunes de moins de 30 ans dans un délai de 4 mois, une proposition de formation, d'emploi ou de stage. Il y a également le programme Erasmus+ adopté en 2014 dans le processus de donner à la jeunesse une formation, un stage ou une étude à l'étranger afin d'acquérir un maximum de qualifications, une ouverture culturelle et une potentielle mobilité professionnelle. Cependant, malgré ces initiatives, certaines difficultés persistent telles qu'un taux de chômage des jeunes encore élevé (14,9% en 2024), un manque de qualifications, les défis liés à la transition numérique et l'essor de l'intelligence artificielle ainsi que des inégalités sociales. Consciente d'un tel impact continental, la République Tchèque participe activement aux programmes européens tels qu'Erasmus+ et à renforcer les formations professionnelles afin de réduire un maximum la pénurie de main d'œuvre dont souffre son pays.

Face aux différents débats au sein de l'Union Européenne entre la solidarité européenne et l'autonomie nationale, la République Tchèque considère que l'insertion des jeunes sur le marché du travail est une priorité commune. Conformément à l'article 165 du traité sur le fonctionnement de l'Union européenne (TFUE), la République Tchèque promeut activement une coopération européenne renforcée en matière d'éducation et d'insertion professionnelle (tels qu'Erasmus+) tout en exerçant une vigilance sur le respect du principe de subsidiarité et des compétences nationales. De plus, elle cherche également à attirer de jeunes travailleurs issus d'autres États afin de limiter la pénurie de main-d'œuvre dont souffre son pays.

La République Tchèque considère que le principal obstacle à cette insertion professionnelle des jeunes est le chômage. Afin de stabiliser durablement le marché du travail, elle propose la mise en place d'un mécanisme européen de transition professionnelle destiné aux jeunes en recherche d'emploi. Ce dispositif interviendrait lorsqu'un jeune ne parviendrait pas à s'insérer dans le marché du travail et viserait à lui offrir un accompagnement. Dans ce dispositif, des évaluations de compétences, des remises à niveau si nécessaire dans des domaines comme le numérique ou les langues seront au rendez-vous. Ce dispositif permettra d'aider les jeunes à combattre et limiter les secteurs où le taux d'employés est faible. Mais encore propose des périodes d'immersion courte et encadré dans des entreprises locales. Ce dispositif est premièrement dans un but de solidarité européenne dans laquelle le Conseil pourrait créer une plate-forme reliant jeunes et entreprises et encourager les PME à les accueillir. Au niveau autonomie nationale, cela limiterait les postes vacants et augmenterait l'économie nationale. Elle propose aussi une orientation anticipée. Par cela, seront mises en place des journées dédiées à la découverte de métier. Ces rencontres réuniront professionnels et élèves afin d'avoir un échange sur les différents enjeux, compétences à avoir et besoin du marché. Cela réduirait les erreurs d'orientation, la peur de l'inconnu, le chômage et favoriserait plus facilement le choix professionnel des jeunes. Enfin, elle insiste sur la nécessité de lutter contre les inégalités sociales et garantir l'égalité des chances. Des dispositifs doivent être appliqués pour aider les jeunes issus de milieux défavorisés afin d'assurer une meilleure inclusion.

La République Tchèque incarne une vision euro-pragmatique. Elle soutient les initiatives européennes en faveur de l'insertion des jeunes (Erasmus+, Garantie pour la jeunesse) tout en défendant le principe de subsidiarité. Elle cherche à établir un équilibre entre une coopération européenne visant à un objectif commun et une maîtrise nationale renforcée afin de remédier à des défis comme sa pénurie de main-d'œuvre.